

Prix Médias 2020 pour jeunes journalistes

Le Prix Médias 2020 pour jeunes journalistes de l'Association suisse des journalistes catholiques (ASJC) donne à de jeunes professionnels, âgés de moins de 35 ans, l'occasion de produire, sur un thème de leur choix, une contribution examinée par un jury national.

Doté de 1'000 francs, ce prix entend encourager le talent de jeunes journalistes et défendre un journalisme de qualité soucieux du respect de la déontologie professionnelle.

Le Prix Médias récompense des travaux qui abordent un thème sous son aspect chrétien ou éthique. Il honore des productions dans des domaines aussi divers que la religion, la société, la politique, la culture, l'économie, la formation et la recherche, la médecine et l'histoire.

Participation

Tous les journalistes professionnels travaillant en Suisse, indépendamment de leur appartenance religieuse, nés après le 1er janvier 1985 peuvent participer au Prix Médias 2020. Peuvent également y participer les étudiant-e-s des instituts de journalisme et de communication sociale de Suisse nés après le 1er janvier 1985.

Les lauréats du Prix Médias pour jeunes journalistes ne peuvent pas soumissionner.

Forme

Les participants peuvent soumettre tout type de travail journalistique: reportage, enquête, interview, portrait, commentaire, analyse, etc., déjà publié ou diffusé ou susceptible de l'être dans un journal, une revue, à la radio, à la télévision ou sur internet.

Le jury se réserve le droit de publier ou diffuser les meilleurs travaux.

Règles

La **soumission écrite** doit:

1. être disponible dans un format et sur un support informatique standards
2. ne pas dépasser 12'000 signes espaces compris
3. comporter le titre de la soumission, le nom, l'adresse postale et l'adresse électronique de l'auteur ainsi que ses données biographiques les plus importantes sur une page de couverture supplémentaire.

La soumission **audio ou audiovisuelle** doit:

1. être réalisée dans un format et sur un support informatique standards
2. ne pas dépasser 30 minutes
3. contenir sur une feuille annexe le titre de la soumission, le

nom, l'adresse postale et l'adresse électronique de l'auteur ainsi que ses données biographiques les plus importantes.

La **soumission multimédia** doit:

1. être réalisée dans un format et sur un support informatique standards
2. respecter une unité thématique
3. ne pas comporter plus de trois contributions différentes (texte, audio, vidéo, infographie, galerie d'images, etc.)
4. le temps de lecture, d'écoute et de visionnement ne doit pas dépasser 30 minutes en tout
5. contenir sur une feuille annexe le titre de la soumission, le nom, l'adresse postale et l'adresse électronique de l'auteur ainsi que ses données biographiques les plus importantes.

Date limite

La date limite de remise des travaux est fixée au lundi 13 janvier 2020.

La soumission doit être transmise par courrier électronique ou postal à l'adresse:

Prix Médias 2020 Association suisse des journalistes catholiques
Rue du Botzet 2 1700 Fribourg journalisten@kath.ch

Prix

Trois prix récompenseront les lauréats: un pour la Suisse romande, un pour la Suisse alémanique et un pour la Suisse italienne. Chaque lauréat recevra un certificat et une somme de 1'000 francs. La remise des prix aura lieu lors de la Fête des journalistes catholiques, le 21 mars 2020, à Berne.

Jury

Le comité de l'Association suisse des journalistes catholiques fonctionnera comme jury. Il peut s'adjoindre des experts. Ses décisions ne sont pas attaquables en justice.

